

Høst 2018 fransk, hjemmeeksamen, allmenn tekst

Et oversettelsesvalg henger alltid tett sammen med vurderinger knyttet til det konkrete oversettelsesoppdraget (*translation brief/mandat de traduction*). Derfor følger her beskrivelsen av et tenkt oppdrag for oversettelsen av nedenstående tekst, tatt fra nettstedet «<https://www.france-examen.com/seconde/informations>».

Translation brief: Teksten som skal oversettes, er del av en beskrivelse som er funnet opplysende og relevant av Utdanningsdirektoratet og derfor bestilt av dette organet, som skal delta på et strategimøte høsten 2018 om det aktuelle temaet i regi av Rådet for den Europeiske Union.

Pourquoi un nouveau lycée ?

Mis à jour le 18/11/2015

La décision de réformer le lycée d'enseignement général et technologique est née d'un constat : si 66 % d'une classe d'âge obtient aujourd'hui le baccalauréat (contre seulement 26 % il y a 30 ans), 50 000 jeunes sortent chaque année du lycée sans diplôme et 1 bachelier sur 2 échoue en première année à l'université.

Ce bilan contrasté a amené Luc Chatel, alors ministre de l'Éducation nationale, à proposer en 2009 une réforme en profondeur du lycée. Son objectif : mieux accompagner tous les élèves vers la réussite.

Les mesures-phares de la réforme

Vaste et ambitieuse, la réforme peut être résumée en 7 mesures-phares qui visent toutes les classes des séries générales et technologiques.

L'orientation progressive

Dès l'entrée en seconde les élèves sont amenés à réfléchir à leur avenir. Des enseignements d'exploration leur permettent de tester leurs goûts et aptitudes pour des disciplines présentes dans les différentes séries du bac général ou technologique.

La spécialisation débute en classe de 1^{ère} avec des enseignements spécifiques à chaque série. Leur volume horaire reste volontairement limité au profit d'enseignements communs à toutes les séries pour permettre, à ceux qui le souhaitent, de changer d'orientation sans trop de difficulté en cours ou en fin d'année.

En terminale, la spécialisation est renforcée avec davantage d'enseignements spécifiques visant à bien préparer les futurs bacheliers à la poursuite d'études.

L'orientation réversible

Grâce à la spécialisation progressive et à la mise en place d'un tronc commun d'enseignements en 2^{nde} et en 1^{ère}, il est désormais possible de changer de voie ou de série. Un dispositif d'accompagnement est prévu à cet effet à travers la création de stages passerelles permettant d'acquérir rapidement le niveau requis pour entrer dans une nouvelle série.

L'accompagnement des élèves

Face aux questions de l'orientation, les élèves ne sont plus seuls. Ils disposent de 2 h par semaine tout au long de leurs études au lycée pour parler de leur projet professionnel, se poser les bonnes questions et progresser dans les disciplines maîtresses de leur série. Cet accompagnement personnalisé peut être doublé d'un dispositif de tutorat dès la classe de 2nde. Dans ce cas, l'élève volontaire est suivi par le même enseignant tout au long de sa scolarité au lycée.

Autre possibilité : des stages de remise à niveau peuvent être proposés par le conseil de classe pour permettre aux élèves en difficulté de rattraper leur retard et éviter ainsi un redoublement.

La modernisation des séries

Moderniser et rééquilibrer les séries et les voies est l'un des enjeux sensibles de la réforme. Comment ramener les bons élèves des disciplines littéraires et des sciences humaines vers les séries L et ES ? Comment favoriser la poursuite d'études après un bac techno ? Pour apporter une réponse à ces questions, plusieurs mesures ont été prises dont les effets se font sentir dès la classe de 1^{ère}.

Concernant la voie générale, les efforts ont été particulièrement menés sur les séries ES et L afin de les transformer en filières d'excellence, au même titre que la série S. La série littéraire est désormais tournée vers l'international et la série économique et sociale traite davantage des grands enjeux du monde moderne.

La réforme sera plus longue à mettre en place pour la voie technologique. A ce jour, seules 3 séries (STL, STI2D, STD2A) sont entièrement rénovées. Les deux autres (STMG, ST2S) sont en cours de réforme, avec application des nouveaux programmes en 1^{ère} à la rentrée 2012. La voie technologique est censée apporter des compétences technologiques polyvalentes pour offrir un maximum de débouchés vers l'enseignement supérieur et répondre aux nouveaux défis technologiques et industriels grâce à des programmes remis au goût du jour.

[...]